Image not found or type unknown

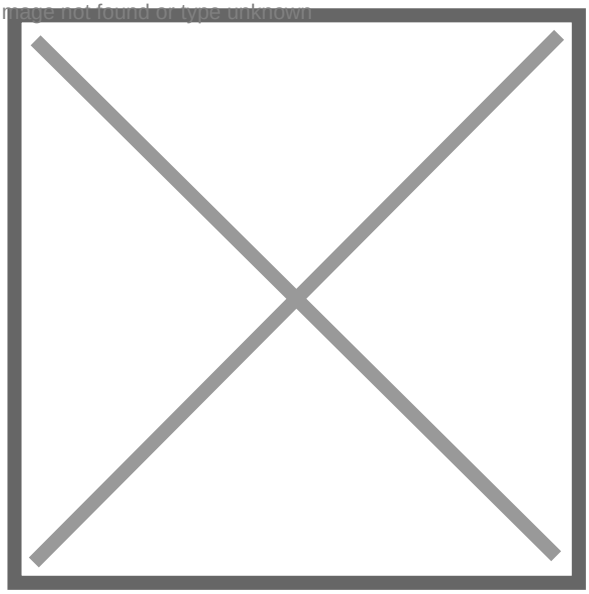

Partir vivre aux usa avec mon enfant

Par **Julie**, le **16/12/2008** à **13:58**

Bonjour,

j'ai actuallementl a garde de mon de 6 ans. j'ai une relation avec un américan, nous avons décidé de vivre ensemble aux USA.
Mon ex s'oppose à ce que mon fils vienne avec moi.

je vais saisir le JAF.

d'après ce que j'ai compris ses arguments ne vont pas être jolsi, jolis..du genre que je suis irresponsable, instable etc..

je compte faire valoir, l'opportuntité d'offrir à mon fils un nouvel envirroment stable en faisant une fnouvelle famille, (mon companion est veuf avec une fille de 4 ans, travaillant pour la même boite depuis 10 ans) et ayant conscience de son rôle de père, je m'engage à faire le nécessaire pour que le lien soit maintenu entre eux.

je compte revoir les modalités de droits de visite: la totalités des petites vacances pour lui et la moitié des grandes et revaloriser la pension de 200€ à 300€.

il m'avance l'argument, que nayant jamais vecu avec mon companion, je dois partir aux usa seule et "ensuite on verra".

ce qui est pour moi, hors de question.

quelles sont mes chances de résussites et si je fais appel à un avocat, quel peut être le cout

global de cette affaire?

Par **Julie**, le **19/12/2008** à **12:05**

je serais très reconnaissante si je pouvais avoir un premier commentaire à propos de ma situation.

Merci par avance.

Par **calista790**, le **21/12/2008** à **18:15**

Bonjour,

J'ai déjà eu l'occasion d'aborder ce type de question avec un avocat. Et voici ce qu'il m'a répondu quant à l'éventualité d'un déménagement à l'étranger avec un enfant: le JAF risque de décréter que les racines de l'enfants sont en France, et pour ne pas le priver de ses "racines" (père, grands parents...) il y a de fortes chances qu'il accorde la garde exclusive au père de l'enfant.

Je ne suis pas juriste, mais j'espère que ma réponse vous éclairera.

Cordialement
Calista

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés